

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1164 rendant exécutoire 1a délibération n° 206/6°L

n° 1164

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

10 juillet 1965

Numéro JO

n° 8 du 01/08/1965

Date du numéro

1 août 1965

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la Délibération n° 206/6°L du 7 juillet 1965 de la Commission permanente de l'Assemblée territoriale de la Côte Française des Somalis complétant le barème des droits relatifs à l'exploitation du Port de Djibouti.